

800 00	Cour de circuit de Kamouraska	4,000 00	1,012 00
	Appareils de chauffage aux palais de justice et prisons dans les nouveaux districts.....	6,000 00	
000 00	Construction d'une aile aux palais de justice et prison, comté de Bonaventure.....	4,000 00	
000 00	Palais de justice d'Arthabaska.....	1,400 00	
500 00	do Montréal.....	50,000 00	
200 00	Codification des statuts.....	63,000 00	
200 00	Asile d'aliénés protestants, Montréal.....	22,821 29	
200 00	Conseil législatif, dépenses contingentes.....	3,150 83	
500 00	Prêt au docteur Gauvreau	2,500 00	
	Bibliothèque du Code Civil.....		6,000 00
420.00	Dictionnaire de la langue numérique, De Boucherville.....		2,785 00
250.00	Héritiers de feu John Langelier.....		5,000 00
	Peintures à l'huile des Orateurs.....	1,250 00	1,800 00
270.00	Frère Arnold, réparations à son école.....		1,814 53
081.75	Achat de la bibliothèque de feu le juge Polette.....		3,000 00
	Héritiers de feu juge Loranger.....		2,182 40
188.25	W. P. Lockwood, règlement de compte.....	10,000 00	
divers	Département des terres de la couronne, carte régionale de la province de Québec.....		8,000 00
élèvera			
75, cc			
		\$450,585 24	\$270,853 93

Les dépenses que nous proposons pour la construction des édifices publics sont de nécessité absolue.

Quant à l'hôtel du parlement, la somme demandée comprend \$48,000 votées l'année dernière et qui n'a pas encore été employée pour l'objet auquel elle était destinée ; mais ce montant, ainsi que la balance des \$112,729.53, est absolument requise pour subvenir aux frais du mur d'enceinte et autres dépenses en rapport avec cet édifice. Dans le montant demandé est aussi comprise une somme de \$10,000 pour statues.

A l'exception du mur d'enceinte et l'achat de certaines propriétés, l'hôtel du parlement est virtuellement terminé.

Quant au palais de justice, à l'exception de certains travaux de peu d'importance, cet édifice est complet, mais il reste encore une balance de compte à régler avec l'entrepreneur que nous n'avons pas voulu inscrire au budget pour le moment, vu qu'il y a divergence d'opinion entre le gouvernement et ce dernier au sujet du montant qu'il réclame.

L'appropriation pour les ponts en fer est de \$100,000, mais elle n'est en réalité que de \$50,000, vu que \$50,000 restant sur les \$100,000 votées l'année dernière seront dépensées cette année.